VENTES A L'ENCAN.

Par LOUIS HUFFT

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple, 4525 rue Dauphine, contenant 7 chambres, vestibule, galerie, sur de grands terrains traversant l'ilet.

Anna Kremer, et als., vs. Mme. Elizabeth Marshall, et als.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, No. 106,048.

PAR LOUIS HUFFT, bureau d'encanteur, 808 rue Perdido, la Nouvelle-Orléans, Lne., le JEUDI, 6 août 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à la Nouvelle-Orléans, en vertu et obéissance à un jugement rendu le 22 juin 1914 et signé en cour ouverte le 29 juin 1914 par l'Hon. E. K. Skinner, juge à la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai à vendre au plus haut preneur, à l'encan public, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain morceau de terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant de quelque manière, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Burgundy, Matilda (ou Japonica) et Kentucky, mesurant vingt-quatre pieds, dix pouces et quatre lignes de face à la rue Dauphine, sur une première profondeur de trente-sept pieds, sept pouces et trois lignes et demi, de là s'élargissant de vingt-neuf pieds, trois pouces et quatre lignes à angle droit sur la ligne arrière de la propriété de Mme Alignot, de là revenant entre deux lignes parallèles d'une largeur de cinquante quatre pieds, trois pouces, à la rue Burgundy, sur cinquante quatre pieds, trois pouces de face à la rue Bourgogne, borné sur le côté plus près de la ville par la propriété du magasins de tabacs, et sur le côté vers la rue Matilda (ou Japonica) par la propriété de Auguste Parr. Laquelle dite parcelle de terre est sujette aux servitudes ou droits de voie de la dite rue Dauphine, à faveur d'Henry Parr, ses héritiers ou ayant-droit, le tout d'accord avec les termes et limitations entièrement décrits dans l'acte de partition exécuté devant Abel Dreyfous, feu notaire, en date du 9 février 1869, et enregistré au Bureau des Enregistremnts, livre 96, folio 3.

CONDITIONS — Comptant; l'acte de vente devant être passé devant Francis D. Charbonnet, notaire public, aux dépens de l'acquéreur, avec un dépôt de dix pour cent ou moment de l'adjudication.

LOUIS HUFFT,
Encanteur, 808 Perdido.

LOUIS H. BURNS,
GABRIEL FERNANDEZ, SR.,
Avocats pour les demandeurs.
L. V. GUILLOTTE,
ED. P. FOLEY,
Avocats pour les défendeurs.
juil—5,12,19,26 août—2,6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Rosalie Harring, épouse d'Emile Ilg.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,825 — Division E — Cottage double, Nos. 818 et 820 rue Joséphine, entre les rues Annonciation et Laurel — Par Louis Hufft, encanteur; bureaux, 808 rue Perdido, le JEUDI, 27 août 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, en vertu et obéissance à un ordre rendu le 20 juillet 1914 par l'Hon. George H. Théard, juge à la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné comme lot No. 5 A dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Jackson, Laurel et Annonciation, sur un plan dressé par John F. Braun et L. Weigel, voyers et architectes, en date du 18 septembre 1879, annexé à un acte passé devant Charles G. Andry, ancien notaire, le 28 octobre 1879. D'après lequel croquis, le dit lot mesure 28 pieds, 9 pouces de face à la rue Joséphine, sur une profondeur de 127 pieds, 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles. Lequel lot de terre est une partie, sur le côté qui regarde la rue Annonciation, d'un certain lot qui était désigné comme lot No. 5 sur le plan originel du faubourg Lafayette, dans l'ilet No. 14. La bâtisse sur le dit lot porte les numéraux municipaux 818-820 rue Joséphine.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur devant payre en plus de son enchère les impôts pour l'année 1914, tous les certificats nécessaires pour lui donner le titre de sa propriété, et payer en plus l'acte de vente qui devra être passé devant John F. A. Hebel, notaire public, et faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication chez

LOUIS HUFFT.
Encanteur, No. 808 rue Perdido.
A. J. PETERS et HUGH M. WILKINSON, Avocats. juil—26 août—2,9,16,25,27

Par C. A. TESSIER & SON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double 624, rue Homer, entre les rues Cerret et Vallette.

Succession de Minerva Moore, épouse de Chas. Burnett.

No. 108,874. — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Par C. A. TESSIER & SON, C. A. Tessier. Encanteur. Bureaux 134, rue Carondelet.

JEUDI, 18 août 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311, rue Baronne, sera vendu à l'encan public, en vertu d'un ordre de l'Honorable E. K. Skinner, juge à la dite cour, daté du 16 juillet 1914, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, comprenant un cottage double qui contient trois chambres de chaque côté, désigné par le numéro municipal 624, rue Homer, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No. 148, borné par l'avenue Slidell et les rues Homer, Verret et Vallette. Le dit lot est désigné par le numéro douze, et mesure trente pieds de face à la rue Homer sur 100 pieds de profondeur.

Conditions: Comptant; l'acquéreur devant payer les impôts de ville et d'état pour 1914 et coûts de tous certificats et de l'acte de vente devant Henry G. McCall, notaire. Dix pour cent au moment de l'adjudication.

MARTIN S. MAHONEY, Avocat.
juillet 18 19 26—août 2 9 16 18

Par RAMSEY & DANZIGER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer une partition, No. 2606, rue Dryades. Petite résidence à deux étages.

Walter L. et Rollan E. Lambert vs. Ottilie May Lambert.

No. 108,612, Cour Civile de District, Division A. — Par Ramsey & Danziger, C. A. Ramsey, Encanteur, No. 341, rue Carondelet.

Le JEUDI, 30 juillet 1914, sera vendue à l'enchère publique, en vertu et poursuite d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 26 juin 1914, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge à la dite cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, qui m'a été adressé, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par la lettre C sur un plan par J. A. D'Hemecourt, daté du 26 octobre 1866, et attaché à un acte passé devant R. J. Ker, notaire, enregistré dans le livre 91, folio 633, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Septième et Huitième, le dit lot ayant 25 pieds 9 pouces de face à la rue Dryades, sur une profondeur de 60 pieds 1 pouce entre lignes égales et parallèles.

Conditions: Comptant; l'acquéreur devant assumer les impôts pour 1914 et payer l'acte de vente devant Alexis Brian, notaire, et déposer 10 pour cent de l'acquisition au moment de l'adjudication.

juin 28—juillet 5 12 19 26 30

VENTES A L'ENCAN

Par C. A. TESSIER & SON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Liquidation.

The Rosenberg Company, in Liquidation. No. 108,099. — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. — Par C. A. Tessier & Son, C. A. Tessier, Encanteur; bureaux, No. 134, rue Carondelet; MERCREDI, 29 juillet 1914, à 11 heures du matin, dans les locaux au coin des rues Canal et Bourgogne (bâtisse Audubon), sera vendu à l'encan public, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge à la dite cour, Division E, signé le 16 juillet 1914, dans l'affaire ci-dessus intitulée:

Toutes les existences du commerce, meubles de bureau, accessoires, etc., de The Rosenberg Company, selon inventaire dans les archives.

CONDITIONS — Comptant.

DINKELSPIEL, HART & DAVEY, Avocats pour les liquidateurs.
juillet 17 19 26 29

Par LOUIS HUFFT

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Frank Taylor.

Cour Civile de District, Division A, No. 108,150.

COTTAGE SIMPLE, 2616 RUE CALHOUN, ET CINQ LOTS, COIN STORY.

Par LOUIS HUFFT, encanteur, bureau 808 rue Perdido, le JEUDI, 13 août 1914, à 12 a. m., à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, en cette ville, en vertu et poursuite d'un ordre de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, signé par l'Hon. E. K. Skinner, juge à la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, à la place de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, qui se trouve absent sur sa permission du 10 juillet 1914, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, au plus haut preneur, la propriété suivante, décrite, à savoir:

1er. Quatre certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No. 121, borné par les rues Calhoun, Story et Delord, et la ligne Foucher, désignés par les numéros 1, 2, 3 et 4 sur un croquis de voyer fait par Frank H. Waddill, ingénieur civil et voyer, daté du 2 janvier 1908, et annexé à un acte passé devant Allen R. Beary, notaire public, le 21 octobre 1910, d'après lequel croquis les dits lots se touchent et mesurent chacun trente (30) pieds de face à la rue Calhoun, la même largeur à l'arrière, sur cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot 1 formant coin sur les rues Calhoun et Story.

2. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No. 121, borné par les rues Story, Calhoun et Delord, et la ligne Foucher, désigné par le numéro 12 sur un croquis de voyer fait par Frank H. Waddill, ingénieur civil, en date du 2 janvier 1908, annexé à un acte passé devant Allen . Beary, notaire Public, le 21 octobre 1910, d'après lequel croquis le dit lot commence à une distance de cent vingt (120) pieds du coin des rues Calhoun et Story, et mesure trente cinq (35) pieds, neuf (9) pouces et sept (7) lignes de face à la rue Story, sur une profondeur de cent vingt-quatre (124) pieds et six (6) pouces entre lignes égales et parallèles.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication laisser un dépôt de dix pour cent entre les mains de l'encanteur, et se rendre responsable et payer, en plus du montant de son enchère, tous les impôts de ville et d'Etat sur la propriété à lui adjugée, qui soient payables en 1914, aussi le coût de tous certificats nécessaires au transfert légal du titre, de même que les coûts du ou des actes de vente, qui devront être passés devant William Renaudin, notaire public.

LOUIS HUFFT,
Encanteur, 808 rue Perdido.
A. J. PETERS, Avocat.
juil—12,19,26 août—2,9,13

AVIS AUX CREANCIERS

Stone Bros. & Co. vs. New Orleans Trunk Co., Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,690 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Whitney-Central Trust & Savings Bank, receveurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
SOLOMON WOLFF, Avocat.
juil—29 août—2,7

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Frederick Glauner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,763 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Julia Schmaltz, veuve de Frederick Glauner, testamentaire exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
G. G. KRONENBERGER, Avocat.
juil—29 août—2,7

Succession de John R. Watts.

No. 107,289 — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Etate de Louisiane — Division C.

ATTENDU, E. F. Cotton, résident de l'Etat du Tennessee, en sa capacité de gardien ou tuteur dûment qualifié de la personne et des biens du mineur John M. Cotton; et George Sims, résident de l'Etat de l'Arkansas, en sa capacité de gardien ou tuteur dûment qualifié de la personne et des bien du mineur George Quimby, se sont adressés à ce tribunal demandant l'autorisation de prendre possession et faire sortir de l'Etat de la Louisiane les biens qui appartiennent aux dits mineurs.

Avis est par le présent donné à qui de droit de faire cause avant les trente jours de la date de la première publication de cette avis, disant porquoi la demande des dits gardiens ou tuteurs ne serait pas approuvée.

Par ordre de la Cour.
W. T. BARRY,
Clerc Député.
La Nouvelle-Orléans, Lne., 16 juillet, 1914. juil—22,29 août—5,12,20

Succession d'Isaac Delgado.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 99,304 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte de la plantation Albanie pour le mois de juillet 1914, présenté par Geo. W. Boucher, Samuel Snodgrass et Geo. O. Allain, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JOHN DYMOND, JR., Avocat.
Juillet 21 23 30

VENTES A L'ENCAN.

Par GURLEY & PARKINSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partition. — Robert Emmet White vs. Godfrey Prades et als. — No. 107,532, Division D, Cour Civile de District.

Deux doubles cottages bien loués, dans le Cinquième District (Alger), Nos. 127-29-31-33, rue Lavergne, entre les rues Morgan et Delaronde. A l'encan, le JEUDI, 30 juillet 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par Gurley et Parkinson; E. Randolph Gurley, Encanteur.

D'après et en vertu d'un ordre de l'Honorable Porter Parker, juge à la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, No. de dossier 107,532, lu et rendu à cour ouverte le 11 juin 1914, et signé le 17 juin 1914, je vendrai à l'encan public la propriété suivante, décrite à savoir:

I. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent de quelque manière, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné par le numéro 13 de l'ilet No. Sept, borné par les rues Lavergne, Villeré (maintenant Morgan), Delaronde et Bartholomew (maintenant Bermuda), selon le plan de A. D'Hemecourt en date du 18 mars 1842, lequel dit lot mesure en mesure française trente pieds de face à la rue Lavergne sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent d'un cottage double connu sous les numéros municipaux 127 et 130, rue Lavergne.

II. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent de quelque façon, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné par le numéro 14 de l'ilet No. Sept, borné par les rues Lavergne, Villeré (maintenant Morgan), Delaronde et Bartholomew (maintenant Bermuda) selon le plan de A. d'Hemecourt en date du 18 mars 1842, lequel dit lot mesure en mesure française trente pieds de face à la rue Lavergne sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent d'un cottage double connu sous les numéros municipaux 131 et 133, rue Lavergne.

Conditions: Comptant, l'acte de vente devant W. Morgan Gurley, notaire, aux dépens de l'acheteur. L'acquéreur devra assumer les impôts depuis la date de la signature de l'acte de vente. Un dépôt de dix pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

GURLEY & PARKINSON, Encanteurs.
BEAUREGARD & WRIGHT, Avocats pour le demandeur.
juin 28—juillet 5 12 19 26 30

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente au shérif d'un grand assortiment de meubles d'intérieur, etc., étant les contenus d'une maison d'élogements, déménagé à mon entrepot, No. 823, rue Chartres.

Mme Adèle Rosenthal vs. Mme Amélie M. Dubourg.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,081 — En vertu d'un ordre de vente en date du 14 juillet 1914, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, dans les locaux ci-après désignés, le MERCREDI, 29 juillet 1914, à 10 heures 30 du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Dans mon entrepot, No. 823, rue de Chartres, un grand assortiment de meubles d'intérieur, accessoires, etc., selon inventaire sur record.

Saisie dans le procès ci-dessus.

CONDITIONS—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil Paroisse d'Orléans.
DART, KERNAN & DART,
Avocats pour le demandeur.
juil 15 16 17 28 29

Par STROUDBACK & LATTER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de David J. Ramelli.

No. 105,969, Cour Civile de District, Division E.

Lots de valeur dans le Troisième District. 4 lots sur la rue France, entre N. Robertson et N. Claiborne, dans l'ilet Lesseps.

Propriété de choix à Slidell, Lne. Situés dans la rue Teddy, entre Troisième et Quatrième.

ACTIONS. ACTIONS. ACTIONS.

5 actions de la World Bottling Company.

8 actions de la Slidell Ice and Light Company.

10 actions de la International Development Company.

Le JEUDI, 30 juillet 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311, rue Baorne. Par Stroudback & Latter, Charles B. Stroudback, Encanteur, vendra à l'encan public à la date ci-dessus désignée, en vertu d'un ordre signé le 12 juin 1914, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété suivante, décrite à savoir:

Quatre certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues France, Lesseps et N. Robertson et l'avenue Claiborne, sur un croquis annexé à l'acte mentionné ci-après, passé le 1er mai 1912, d'après lequel croquis les dits lots sont désignés par les numéros six, sept, huit et neuf, et mesurent chacun trente pieds de face à la rue France, la même profondeur à l'arrière, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent huit pieds onze pouces. Le lot No. Neuf étant le plus rapproché et à une distance de soixante-deux pieds, deux pouces et cinq lignes, de l'avenue N. Claiborne. La dite propriété fut achetée au nom de Joséphine Marshall, deuxième épouse du dit David J. Ramelli, durant la communité de biens qui exista entre eux devant la N. O. Homesite Co., Ltd., selon acte passé devant Felix J. Dreyfous, notaire, le 1er mai 1912, enregistré C. O. B. 250, folio 467.

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme lot No. 12 dans l'ilet No. 10 du Faubourg Brugier de la ville de Slidell, Paroisse de St-Tammany, Louisiane, le dit ilet No. 10 qui contient le lot No. 12 est borné à l'ouest par la rue roisième, à l'est par la rue Quatrième, au sud par l'avenue Teddy sur 50 pieds, et s'étend vers le nord entre lignes parallèles à une distance de 110 pieds, selon la carte officielle de la ville de Slidell, Lne, étant partie et parcelle du terrain transmis par Oscar R. Brugier à ce vendeur, Mme Alexandrinne Brugier, née Duffon, veuve du feu Romain F. Brugier, selon qu'il est marqué dans le livre 46, page 430, etc., dans les registres publics de la Paroisse de St-Tammany, Lne.

Conditions: Comptant; l'acquéreur devra payer l'acte de vente qui sera passé devant B. J. Daly, notaire, et faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication. L'acquéreur, en sus devra assumer les impôts pour l'année 1914.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.
F. T. ECHEZABAL, Avocat.
juin 28—juillet 5 12 19 26 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Louis C. Rockenbach.

No. 108,322, Cour Civile de District, Division C.

COTTAGE DOUBLE, avec fours de boulangerie et magasins de vente.4 No, 2633, rue N. Rempart, au coin de la rue Port, et annexé à l'arrière, 1010-12, rue Port.

A l'encan, le JEUDI, 30 juillet à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311, rue Baronne.

Par Stroudback & Latter, Charles B. Stroudback, Encanteur. Vendra à l'encan public, en vertu d'un ordre signé le 26 juin par l'Honorable E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Faubourg Washington, du Troisième District de cette ville, désigné par le numéro Neuf dans l'ilet No. 12, borné par les rues Enghien, Love, Port et l'avenue St-Claude, sur un plan fait par Pillé, voyer, le 9 février 1835, et mesurant en mesure américaine vingt-neuf pieds de face à la rue Love sur cent pieds de profondeur et face à la rue Port. Les améliorations consistent d'un cottage double sur la rue Remparts, avec 4 chambres, boulangerie, fours, magasins, etc., ainsi, une construction à l'arrière avec galerie et huit chambres.

Conditions: Comptant. L'acte de vente dovra être passé devant Bernard Daly, notaire en cette ville, et les impôts pour l'année 1914 assumés par l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt en espèces seront exigés au moment de l'adjudication.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.
FRANK T. ECHEZABAL, Avocat.
juin 28—juillet 5 12 19 26 30

Par STROUDBACK & LATTER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de George Wilson — No. 108,727 — Cour Civile de District — Division D.

Lot du Septième District, Lowerline, entre les rues Edinburg et Olive 30' 2" 3'"x120'

Par STROUDBACK & LATTER — Chas. B. Stroudback vendra à l'encan public, le JEUDI, 20 août 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne — En vertu d'un ordre signé le 17 juillet 1914 par l'Hon. E. K. Skinner, juge à la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Edinburg, St. Peter (maintenant Broadway), Quinzième (maintenant Olive) et Lowerline, désigné comme lot No. 3 dans l'ilet No. 6 de Marleyville, sur un croquis par Edgar Pilie, voyer, en date du 11 mai 1896, annexé à un acte devant C. P. Upton, notaire, passé 6 octobre 1896, d'après lequel le dit lot mesure trente pieds deux pouces et trois lignes de face à la rue Lowerline, sur une profondeur de cent vingt pieds.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur devra payer les impôts pour l'année de 1914, et l'acte de vente devant John Wagner, Esq., notaire public; dix pour cent de dépôt demandé au moment de l'adjudication.

STROUDBACK & LATTER,
Encanteurs.
ERASTE VIDRINE, Avocat.
juil—19,26 août—2,9,16,20

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un propriété de valeur et améliorée, du Premier District, portant les numéros municipaux 1562 et 1566, rue Camp (dans l'ilet Magazine, Orange et Richard et Route Félicité).

Dryades Building and Loan Association vs. Mlle Mary C. Rawlins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 109,067—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 août 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Orange, Magazine et Richard, et la Route Félicité; les dits lots étant désignés par les numéros Deux et Trois, mesurant quarante-et-un pieds, trois pouces et cinq lignes de face à la rue Camp et quatre-vingt-dix-sept pieds, quatre pouces et cinq lignes de la rue du Camp sur la ligne qui sépare le numéro Trois du lot No. Quatre, et à partir de la jonction des lots Nos. 1, 3 et 4, mesurant vers le dehors, à la route Félicité, cent-un pieds, deux pouces et quatre lignes et de la pointe sur le Chemin Félicité où les lots Nos. Un et Deux sont divisés jusqu'au coin de la rue Camp mesurant cent quatorze pieds, trois pouces et cinq lignes. Le lot No. Deux a une face à la rue Camp sur dix-sept pieds, trois pouces et cinq lignes, sur une profondeur à la séparation du lot No. Trois et jusqu'au lot No. Un, de cent pieds puis sur une ligne parallèle à la rue Camp, de soixante dix-sept pieds, deux pouces et quatre lignes, qui le divisent du lot No. Un. Le lot No. Trois a une face à la rue Camp de vingt-quatre pieds, sur une profondeur de quatre-vingt-dix-sept pieds, quatre pouces et cinq lignes le séparant du lot No. Quatre jusqu'à l'arrière du lot No. Un, et de là le long de la ligne qui sépare le lot No. Un du lot No. Trois sur une parallèle à la rue Camp jusqu'à la ligne de division entre le lot No. Deux, de vingt-trois pieds, le tout comme il apparaîtra plus clairement sur le plan de Joseph Pillé, voyeur, Deuxième Municipalité, en date du 25 mai 1840.

Saisie dans l'affaire ci dessus.

CONDITIONS— Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépot de dix pour cent du montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
SUTHON & LOOMIS, Avocats pour la demanderesse.
juillet 17 18 24 31—août 7 14 19 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée du Premier District, portant les numéros municipaux 3720, 3722 et 3724, rue d'Hemecourt (dans l'ilet Avenue Tulane et rues Ulloa, Cortez et Telemachus).

Joseph F. Richaud vs. Louis R. Eisenberg.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 108,344 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 août 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain morceau de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No. 796, borné par l'Avenue Tulane (autrefois rue Common) et les rues Ulloa, d'Hemecourt, Cortez et Telémachus, laquelle dite parcelle de terre commence à une distance de quatre-vingt-huit pids de la rue Cortez, et mesure de là, cinquante pieds, six pouces et quatre lignes de face à la rue d'Hemecourt, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent huit pieds, d'après un croquis privé annexé à un acte passé devant Felix J. Dreyfous, notaire, le 13 mars 1914.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
K. V. RICHARD, Avocat pour le demandeur.
juillet 17 18 24 31—août 7 14 20

VENTES A L'ENCAN

Par RAMSEY & DANZIGER

ANNONCE JUDICIAIRE.

2336-38 RUE ST. PETER, COTTAGE DOUBLE. 633 RUE N. TONTI, COTTAGE SIMPLE.

Succession de Mme Mary Probst de Penagos.

No. 109,126 — Cour Civile de District — Division A.

Par RAMSEY & DANZIGER, C. A. Ramsey, encanteurs, sera vendu à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, le JEUDI, 20 août 1914, à midi. — En vertu et poursuite d'un ordre daté et signé par l'Hon. E. K. Skinner, juge à la Cour Civile de District, agissant au lieu de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge à la Division A, actuellement absent en vacances, et qui m'a été adressé la propriété suivante, décrite à savoir.

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St. Peter, Tonti, Miro et la promenade Carondelet, désigné comme lot No. 1, formant le coin sur les rues St. Peter et Tonti, et mesure trente pieds de face à la rue St. Peter, sur cent pieds de long et face à la rue Tonti.

CONDITIONS — La moitié ou plus au comptant; le reste, s'il y en a un, un an après date, sur billet grevé d'intérêts de la date jusqu'à paiement, au taux de sept pour cent. L'acte de vente devra convenir toutes clauses de garantie habituelles, l'acquéreur devant payer les impôts pour 1914. Acte de vente devant Jos. Lautenschlaeger, notaire public. Les loyers appartenant au capital foncier après complet paiement. 10 pour cent de dépôt demandé au moment de l'adjudication.

EMANUEL L. WEIL,
Exécuteur Testamentaire.
juil—19,26 août—2,9,16,20

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Sixième District, portant le numéro municipal 3369, rue Tchoupitoulas, entre la rue Toledano et l'Avenue Louisiana.

German-American Homestead vs. Samuel Alpern.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 109,103 — En vertu **d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier** District de cette ville, le JEUDI, 20 août 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No. 100, borné par les rues Tchoupitoulas, Chippewa et Toledano et l'Avenue Louisiane, mesurant seize pieds, six pouces et six lignes de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profonder de quatre-vingt-neuf pieds, onze pouces et trois lignes entre lignes égales et parallèles; toutes les mesures énoncées étant plus ou moins, et le dit lot consistant de la moitié du lot No. 8.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
ROGER MEUNIER, Avocat pour la demanderesse.
Juillet 17 18 24—août 7 14 19 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre de valeur dans le Premier District, rue Thalia, entre les rues Galvez et Miro. Thalia, entre les rues Galvez et Miro.

Mme Caroline S. Goetz vs. Omer B. Delord.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,927 — En vertu **d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier** District de cette ville, le JEUDI, 30 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No. Quatre dans l'ilet No. 537, borné par les rues Thalia, Erato, Galvez et Miro, indiqué sur une copie lithographique d'un plan annexé à un acte passé devant Felix J. Dreyfous, notaire, le 11 mai 1911, d'après lequel plan, le dit lot mesure trente pieds de face à la rue Thalia, la même largeur à l'arrière, sur une profondeur entre lignes parallèles de quatre-vingt-dix-sept pieds, dix pouces et cinq lignes.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civile, Paroisse d'Orléans.
FELIX J. DREYFOUS, Avocat pour la demanderesse.
juin—26,27 juil—3,4,10,17,24,29,30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de machines, accessoires, etc., d'une fabrique de saucisses; moteur électrique.

T. Dumas vs. F. Vivien.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,581 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, dans les locaux désignés ci-après, le MARDI, 4 août 1914, à 10:30 a. m., la propriété suivante, décrite à savoir:

Dans mes magasins, Nos. 508-512 rue de Chartres, les machines, accessoires, etc., d'une fabrique de saucisses, comprenant un moteur électrique, selon inventaire archivé.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
GEORGE MONTGOMERY,
Avocat pour le demandeur.
juil—23,26,29 août—4

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de George O'Klljevich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 106,416 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Sam M. Fucich, Jr., exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
CHARLES LAUQUE, Avocat.
juil—22,26,31

Succession de Mme Fanny Alexander Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,213 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Oliver J. Paul, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
CHARLES J. THEARD, Avocat.
juil—22,26,31

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de huit lots de terre de valeur dans le Septième District, rue Pritchard, l'un d'eux formant le coin des rues Pritchard et Joliet, avec une bâtisse à deux étages sur le lot du coin, etc. (dans l'ilet Leonidas et Apricot.)

Charles E. Allen vs. Louis Hasemann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,997 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le **Premier District de cette ville, le JEUDI,** 6 août 1914, à midi, la propriété suivante décrite, à savoir:

Huit certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans l'ancienne ville de Carrollton, maintenant Septième District de cette ville, dans l'ilet No. 181-9 (vieux plan de Carrollton) maintenant ilet No. 410, borné par les rues Leonidas, Joliet (avant Jefferson), Pritchard et Apricot (avant Douzième); les dits lots sont désignés par les lettres K, L, M, N, O, P, Q et R sur un plan de subdivision dressé par C. Unces Lewis, député voyer de ville, en date du 16 juin 1908, dont une copie en bleu est annexée à un acte d'hypothèque passé devant J. C. Wenck, notaire, le 13 avril 1909; d'après lequel les dits lots se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Pritchard, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles, de cent vingt pieds. Le dit Lot R forme coin sur les rues Pritchard et Joliet.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire au moment de l'adjudication un dépôt dix pour cent sur le montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
WILLIAM WALLER YOUNG,
Avocat pour le demandeur.
juil—3,10,17,24,31 août—5,6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée du Sixième District, portant les numéros municipaux 3933 et 3935, rue Coliseum, entre les rues Constantinople et Austerlitz.

Benjamin C. Rea vs. Louis Oury.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,170 — En vertu **d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le 1er District de cette ville, le JEUDI, 27 août 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:**

Une certaine parcelle de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No. 324, borné par les rues Coliseum, Perrier, Constantinople et Austerlitz; laquelle dite parcelle de terre commence à une distance de quatre-vingt-dix pieds de la rue Constantinople et mesure de là vingt-quatre pieds de face à la rue Coliseum sur une profondeur entre lignes parallèles de cent pieds, étant composé de la plus grande partie du lot originel désigné par le numéro quatorze sur un plan par D. E. Seghers, voyer, en date du 28 novembre 1876, déposé en l'étude de A. J. Armstrong, ancien notaire, comme plan No. Un.

Saisie dans l'affaire ci dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent sur le montant du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
McCLOSKEY & BENEDICT, Avocats pour le demandeur.
juil—25,31 août—7,14,21,26,27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de trois lots de terre de valeur dans le Sixième District, deux sur l'avenue Claiborne coin rue Milan et l'autre sur la rue Milan (dans l'ilet des rues Derbigny et Berlin).

Israel Jeffer vs. James A. Burke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,210 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 août 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Trois certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, désignés par les numéros 9, 10 et 12 dans l'ilet No. 695, borné par l'avenue Claiborne et les rues Berlin, Derbigny et Milan. Les dits lots 9 et 10 se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à l'avenue Claiborne, la même largeur à l'arrière, sur une profondeur entre lignes parallèles de 105; le lot 10 formant coin sur l'avenue Claiborne et la rue Milan, selon copie en bleu du croquis fait par Geo. de Armas, voyer et ingénieur civil, en date du 24 juin 1910, et le lot 12, 30 pieds de face à la rue Milan, sur une profondeur entre lignes parallèles, de 90 pieds.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant déposer au moment de l'adjudication, dix pour cent de dépôt sur le montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
juil—25,26,28,29,31 août—7,14,21,27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Troisième District, portant les numéraux municipaux 822 et 824 avenue Lafayette, entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Cora L. Netter vs. Mary Sullivan, épouse de Lawrence Williams (interdite).

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,177 — En vertu **d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier** District de cette ville, le JEUDI, 27 août 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant de quelque manière, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Lafayette, et les rues Washington, Dauphine et Bourgogne, et désigné comme lot No. 17 sur un plan dressé par C. de Armas, voyer, déposé sous le numéro 38 en l'étude de Théodore Guyol, notaire. Le dit lot mesure 30 pieds, 9 pouces et 3 lignes de face à l'avenue Lafayette (avant rue Enghein), 29 pieds, 2 pouces et 5 lignés de largeur sur la ligne arrière, 138 pieds et 2 pouces de profondeur sur la ligne de la rue Dauphine, et 147 pieds et 8 pouces de profondeur sur la ligne du lot No. 16, et commence à 130 pieds, 5 pouces et 1 ligne de la rue Bourgogne. Portant les numéros municipaux 822 et 824 avenue Lafayette.

Saisie dans le procès ci-dessus.

CONDITIONS — Comptant, l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
ARTHUR B. LEOPOLD,
Avocat pour le demandeur.
juil—25,26,31 août—7,14,21,27

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée dans le Septième District, portant les numéros municipaux 8533 et 8535 rue Apricot, (dans l'ilet Leonidas, Pritchard et Joliet).

French Market Homestead Association vs. Louis Hasemann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,065 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, à la Bourse des Propriété Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et **Gravier dans le premier district de cette** ville, le JEUDI, 13 août 1914, à midi, la **propriété suivante, décrite à savoir:**

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant de quelque manière, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No. 410 borné par les rues Leonidas, Pritchard, Joliet et Apricot, désigné par la lettre E sur un plan de subdivision des ¾ du dit ilet, fait par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, le 16 juin 1908, et d'après lequel plan de subdivision, le dit lot "E" mesure trente pieds sur la rue Apricot, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt pieds; le dit lot touche le lot "F" sur le dit plan et commence à une distance de trente-deux pieds, deux pouces du coin des rues Apricot et Leonidas.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant, au moment de l'adjudication, faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de la vente.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
ARTHUR J. PETERS,
Avocat pour le demandeur.
juil—10,17,24,31 août—7,12,13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Sixième District, portant le numéro municipal 4520 rue Willow, entre les rues Cadiz et Jena.

John Day vs. Thomas Parm.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 109,034—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 août 1914, à midi, la **propriété suivante, décrite à savoir:**

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes dépendances y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le numéro 17 dans l'ilet No. 656, borné par les rues Willow, Clara, Cadiz et Jena, sur un croquis privé annexé à une vente par Frank A. Hans à Mme J. A. Ball, passée devant M. T. Ducros, ancien notaire, le 25 octobre 1895; d'après lequel croquis le dit lot se trouve à une distance de 150 pieds de la rue Jena et mesure de là 30 pieds sur la rue Willow sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
ALBERT GUILBAUT,
Avocat pour le demandeur.
juil—10,11,17,24,31 août—7,12,13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée, portant les numéros municipaux 6025 et 6027 rue Pitt, entre la rue Webster et la ligne Bloomingdale.

Felix J. Dreyfous vs. Agnes L. Jenks.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,745 — En vertu **d'un writ de saisie et de vente** qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre **à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville,** le JEUDI, 13 août 1914, à midi, la **propriété suivante, décrite à savoir:**

Un certain lot de terre situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Pitt, Webster, Garfield (avant Jennet) et la ligne de Bloomingdale, désigné par le numéro 15 sur un croquis ou certificat de voyer fait par H. W. W. Reynolds, député voyer de ville, annexé à une acte passé devant Fergus Kernan, notaire public en cette ville, le 17 février 1897, et mesurant, d'après le dit croquis, 31 pieds, 11 pouces de face à la rue Pitt, 28 pieds, 1 pouce et 4 lignes sur la ligne arrière, le séparant du lot No. 14, par une profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No. 16, de 145 pieds et 145 pieds. 5 lignes sur la ligne de Bloomingdale. Avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droit, voies et avantages y appartenant de quelque manière.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
SOLOMON WOLFF & A. D. DANZIGER,
Avocats pour le demandeur.
juil—10,17,24,31 août—7.13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Deuxième District, rue St. Louis, entre les rues Broad et Dorgenois.

A. H. Dumas vs. William Barnett, et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 95,069 — En vertu **d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse** d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le **Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 août 1914, à midi,** la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No. 335, borné par les rues Broad, Conti, Dorgenois, St. Louis ou Promenade Carondelet et mesurant trente pieds sur la rue St. Louis ou Promenade Carondelet sur cent deux pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations étaient connues comme le No. 2610 rue St. Louis, depuis l'incendie qui les a détruites.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
GEO. MONTGOMERY,
Avocat pour le demandeur.
juil—10,17,24,31 août—7,12,13

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Julia Schneider, épouse de Jeremiah Crowley, dûment autorisée et assistée par son mari, vs. Lawrence W. Hardy.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 61,265 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques en mon entrepôt, 727a729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI, 4 août 1914, à 11 heures du matin, la propriété suivante décrite à savoir:

Un piano, avec tabouret.

Saisie dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée suivant inventaire enregistré en mon bureau.

CONDITIONS — Comptant.

P. McGILL,
Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
CHAS. LOUJUE,
Avocat pour la demanderesse.
juil—26,30 août—4